Le Domaine

Volume 7 mai 2012

Une belle histoire qui se poursuit... dans les collèges

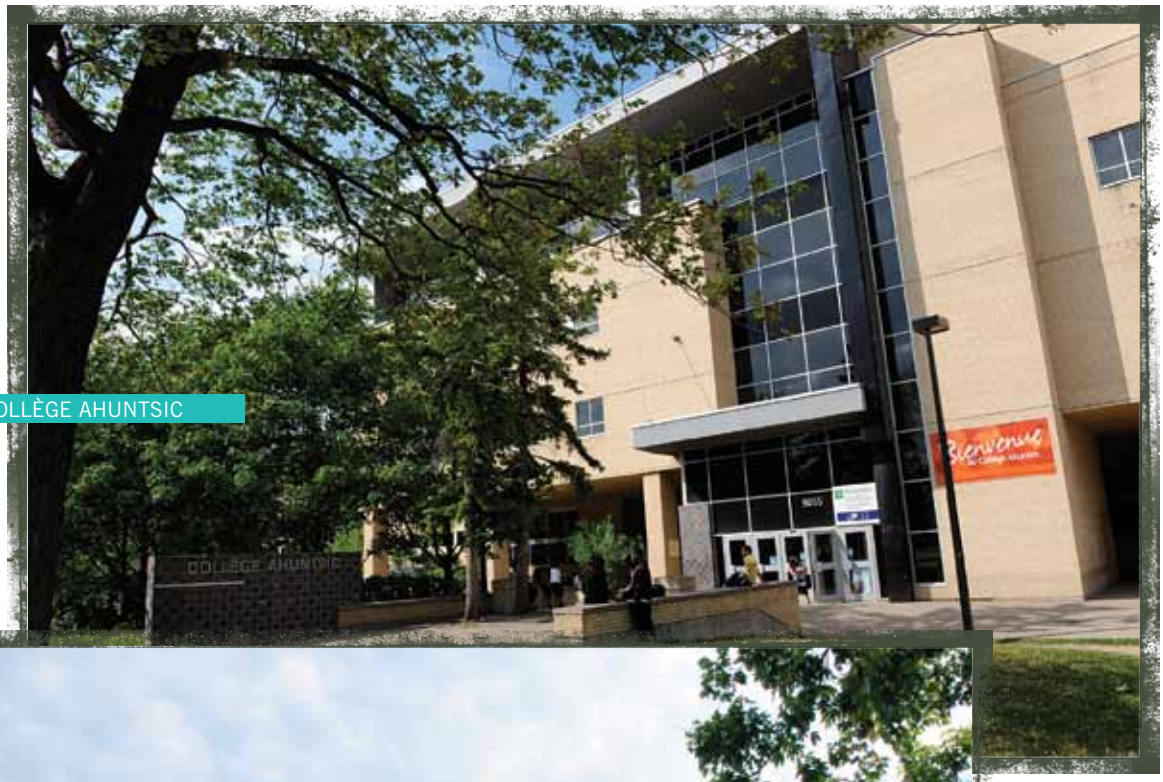

SOURCE : SERVICE DES COMMUNICATIONS COLLÈGE AHUNTSIC

SOURCE : COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET | PHOTOG. : DANIEL FAUCON

SOURCE : ARCHIVES VILLE DE MONTRÉAL

Le Domaine Saint-Sulpice en 1962

Un domaine habité

Le Domaine Saint-Sulpice, tel que nous le connaissons en 2012, forme une enclave résidentielle exceptionnelle qui fait l'envie de plusieurs. Ce petit paradis familial s'est développé au cours des 50 dernières années grâce aux efforts d'individus dynamiques inspirés par leurs convictions et leur foi dans le coopératisme.

En 1962, lorsque ces pionniers se sont installés dans le Domaine à l'automne avec leurs familles, ils ont trouvé un vaste territoire presque vierge occupé essentiellement par des institutions d'enseignement. Le Collège André-Grasset situé sur le boulevard Crémazie, qui offrait le cours classique, était là depuis 1930. Côte à côte, à l'est de la rue Saint-Hubert, l'Institut de technologie Laval et l'Institut des arts graphiques dispensaient l'enseignement technique depuis la fin des années 1950.

Aujourd'hui encore, ces deux ensembles architecturaux impressionnants montent la garde sur les rues qui bornent le Domaine Saint-Sulpice soit, à l'ouest, la rue Saint-Hubert et, au sud, le boulevard Crémazie. Ces ensembles sont maintenant le siège de deux institutions d'enseignement collégial réputées : le Collège Ahuntsic, cégep public, et le Collège André-Grasset, collège privé subventionné. Une population nombreuse fréquente quotidiennement le Domaine pour se rendre dans ces deux collèges : au total, plus de 650 enseignants et près de 1 000 employés dans les départements et services et quelque 10 000 étudiants inscrits dans des programmes de formation préuniversitaire, technique ou encore de perfectionnement professionnel.

Ces deux institutions d'enseignement et de formation sont non seulement des lieux d'éducation, mais elles sont également des milieux de vie ouverts sur la communauté locale et elles contribuent à la qualité de vie et à la valeur intrinsèque du Domaine.

Bien qu'inscrite dans le Domaine, leur histoire respective dépasse les frontières locales. Ensemble, l'histoire de ces deux maisons d'enseignement illustre une partie de l'évolution du système d'éducation au Québec.

Le système d'éducation au Québec au début de cette histoire

À la fin des années 1920, au moment de la création du premier de ces ensembles, le Collège André-Grasset, l'enseignement, placé sous l'autorité du clergé catholique, est

basé sur la religion, la langue et la séparation des sexes. Dans cet univers, l'enseignement est assumé par les communautés religieuses féminines et masculines. Leur mandat est double : éduquer la jeunesse en formant les futurs adultes en fonction de ce que la société attend d'eux, selon leur sexe et leur groupe social et assurer une relève au sein de leurs propres communautés. C'est ainsi que garçons et filles, éduqués séparément, n'ont pas accès aux mêmes programmes. Les filles, principalement destinées aux travaux ménagers, ont peu accès aux études supérieures. Les garçons ont le choix entre les métiers manuels, les professions dites libérales ou les études sacerdotales. Si la première option comporte des études de courte durée, les deux autres exigent des études universitaires, souvent réservées aux classes fortunées. La voie d'accès à ces programmes d'études supérieures, c'est le cours classique, un programme de 8 ans d'études secondaires, jusque-là, offert à l'intérieur des collèges classiques. À Montréal, les jeunes garçons ont le choix entre le Collège de Montréal des Sulpiciens et le Collège Sainte-Marie des Jésuites. Ces deux communautés religieuses laisseront leur marque dans les institutions d'enseignement collégial du Domaine Saint-Sulpice : les Sulpiciens, avec le Collège André-Grasset et les Jésuites avec le Collège Saint-Ignace qu'ils érigeront dans le quartier Rosemont avant de le déménager dans le quartier Ahuntsic d'où il sera intégré ultérieurement au Collège Ahuntsic.

Dans ces collèges, les étudiants obtiennent le baccalauréat ès arts remis par la seule université francophone au Québec, l'Université Laval qui a une succursale à Montréal depuis 1878[1]. En 1927, cette desserte deviendra l'Université de Montréal. À compter de ce moment, ce sera de Montréal que seront délivrés les diplômes universitaires.

Parallèlement aux collèges classiques, des centres de formation professionnelle assurent aux garçons l'acquisition de compétences diverses. Créées au milieu des années 1920, ces maisons d'enseignement technique connues sous le nom d'Instituts de technologie de la province de Québec sont sous la juridiction du ministère de la Jeunesse[2]. Avec le temps, ces instituts se multiplieront, certains donnant naissance à d'autres, plus spécialisés. L'un d'entre eux, créé en 1925, l'École technique de Montréal qui s'établit sur la rue Jeanne-Mance[3], donnera naissance après plusieurs changements à l'Institut des arts graphiques lequel sera intégré au Collège Ahuntsic plusieurs décennies plus tard. Montréal comptera neuf de ces instituts dont un autre s'installera dans le Domaine et sera également intégré au Collège Ahuntsic, l'Institut de technologie Laval.

PREMIER PAS : CONSTRUIRE DES MAISONS D'ENSEIGNEMENT

L'histoire des deux collèges du Domaine s'inscrit dans celle du système d'éducation et sera, d'abord, une histoire de garçons. En ce qui concerne le Domaine, leur récit commence par la construction du Collège André-Grasset et se poursuit avec celle de deux instituts techniques.

En effet, c'est à la toute fin des années 1920 que s'amorce dans le Domaine la construction du premier des bâtiments qui constitueront le cœur d'une des deux institutions d'enseignement postsecondaires que l'on trouve de nos jours dans le Domaine, le Collège André-Grasset.

À cette époque, le Domaine Saint-Sulpice fait partie de la « Cité du nord », comme on nomme ce secteur du nord de l'île de Montréal. Cette cité se développe très rapidement; le réseau de transport public en facilite l'accès et de nombreuses familles viennent s'y établir. Vaste secteur en bonne partie boisé et propriété du Séminaire de Saint-Sulpice, le Domaine Saint-Sulpice échappe cependant à cette modernité. Il demeure un domaine agricole et un lieu de promenade. Les citadins s'y rendent le dimanche en quête d'un dépaysement. Ils y trouvent, en effet, un décor bucolique puisque deux fermes, familièrement nommées la « petite ferme » et la « grande ferme », en occupent la section la plus au sud le long du chemin de la Côte Saint-Michel. Elles sont louées à des métayers par les Sulpiciens. Condition particulière des baux qui les lient à leurs locataires, les Sulpiciens se réservent l'usage de l'immense salon de la « grande ferme » lors de leurs déplacements dans le secteur. Ces terres sont également fréquentées par des pêcheurs qui en connaissent bien les petits étangs et des peintres, attirés par les beaux paysages. Ces derniers ont laissé des images nostalgiques de ce paysage qui, dans ce premier tiers du XXe siècle, amorce un grand changement.

1929-30. Première phase de construction : l'Externat classique de Saint-Sulpice. Première étape vers le Collège André-Grasset.

Au beau milieu de la crise économique de 1929, les Sulpiciens, propriétaires du Domaine, entreprennent avec enthousiasme la construction de l'Externat classique de Saint-Sulpice sur le boulevard Crémazie (alors connu sous le nom de « Côte Saint-Michel »). Ce collège est la réponse des Sulpiciens à la demande du clergé montréalais qui souhaite démocratiser l'enseignement classique offert aux garçons en établissant des maisons d'enseignement sur un nouveau mode, celui de l'externat. Cette décision constitue une réelle révolution dans le monde de l'éducation au

Québec où l'enseignement était jusqu'alors donné à l'intérieur de pensionnats.

Avec la création des externats, Mgr Gauthier, évêque coadjuteur auprès de Mgr Paul Bruchési, cherche à mettre en place un nouveau régime d'enseignement pour les garçons qui se veut plus démocratique et accessible. Moins onéreuse pour bon nombre de familles, la formule de l'externat ouvre la porte à un plus grand nombre d'inscrits. Ainsi, les jeunes garçons bénéficient d'un enseignement de qualité tout en demeurant au sein de leur famille. L'archevêque souhaite également de cette façon favoriser l'accroissement de vocations religieuses. C'est pourquoi il presse les Sulpiciens d'ouvrir très rapidement un externat classique dans ce secteur recherché par les familles.

En 1927, afin de répondre rapidement à la demande, l'externat s'établit temporairement d'abord et dès l'automne 1927 dans les locaux désaffectés de l'église St-Michael sur la rue Boucher à l'angle de la rue Saint-Denis[4]. C'est là que le 1er septembre[5], 84 garçons francophones deviennent les premiers élèves externes de l'histoire de l'enseignement à Montréal. Leur collège prend le nom de Collège Grasset en hommage au bienheureux André Grasset de Saint-Sauveur (1758-1792), martyr de la Révolution française, premier Montréalais à être béatifié le 17 octobre 1926.

Et c'est ainsi que le premier Collège André-Grasset prend racine à l'extérieur du Domaine. Son implantation dans le Domaine se fait cependant peu de temps après, car les Sulpiciens poursuivent leur projet et élaborent des plans pour leur nouveau collège. Mgr Olivier Maurault se penche personnellement sur les plans, de même que le Père Pierre Dupaigne. Toutefois, c'est l'architecte Eugène Payette qui proposera le plan final et supervisera la construction. Il a toute la confiance des messieurs puisqu'il a réalisé pour eux la bibliothèque Saint-Sulpice sur la rue Saint-Denis de 1912 à 1914, ainsi que la bibliothèque municipale de Montréal ouverte en 1917 sur la rue Sherbrooke.

Saviez-vous que…

… le Sulpicien Pierre Dupaigne qui a collaboré au plan initial du Collège André-Grasset est le même qui a fourni les plans de la croix du Mont-Royal à la Société Saint-Jean-Baptiste ?

Les travaux sont amorcés en mai 1929 et déjà, en novembre, l'extérieur du bâtiment est entièrement terminé[6]. Le 6 juin 1930[7], le collège est officiellement inauguré en présence de dignitaires et, en juin 1931, a lieu la toute première remise de diplômes[8].

SOURCE : ARCHIVES COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

Le Collège André-Grasset en 1932

Le Domaine, un paysage en évolution

Un peu avant l'entrée en classe des étudiants, le panorama du Domaine change. À la demande des Sulpiciens, la « petite ferme », sise à proximité du croisement du boulevard Crémazie et de la rue Saint-Hubert, est démolie par leur métayer Joseph Laurin qui y avait élevé sa famille jusqu'au début des travaux de construction du collège alors qu'il avait déménagé à la « grande ferme », plus à l'est[9]. Les étudiants ne connaîtront que la croix de chemin, qui jouxtait cette petite maison, et demeure ainsi isolée au bout d'un petit chemin qui conduit à l'entrée principale du collège.

Pendant encore près de trois décennies et malgré des projets de toutes sortes dont ceux d'y aménager un site d'exposition ou encore d'y construire un terrain d'aviation, le collège et la « grande ferme », située à l'emplacement actuel de la Place Pierre-Dupaigne avec ses bâtiments, demeurent les seules constructions habitées du Domaine[11].

Saviez-vous que…

… le jeune peintre Paul-Émile Borduas a enseigné le dessin au Collège André-Grasset sporadiquement entre 1932 et 1942? Au cours de cette période, Léandre Brault (1920-1971), futur fondateur des Petits chanteurs du Mont-Royal et Jean-Guy Cardinal (1925-1970), qui sera ministre de l'Éducation dans les cabinets Johnson et Bertrand de 1967 à 1970, y ont étudié[V].

Durant cette période, l'année 1939 a marqué un point déterminant. Aux prises avec des difficultés financières, les Sulpiciens se sont vus contraints de céder la gestion de leur Domaine au gouvernement du Québec. Le morcellement s'est poursuivi avec la vente en 1952[1] d'une bonne partie du Domaine à la Ville de Montréal. Deux ans plus tard, la Ville de Montréal vendait à son tour des lots sur la rue Saint-Hubert qui avaient été réservés pour des fins institutionnelles. Au cours des années 1950, le dernier vestige de la vocation rurale du Domaine disparaît avec l'incendie de la maison de

SOURCE: ARCHIVES DU COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

Octobre 1944. Collège André-Grasset. Le Père Émile Filion, professeur au collège et grand collectionneur d'art, présente au public une exposition de quelque 200 de ses tableaux qui ornent habituellement les murs de l'établissement. On peut y voir des tableaux réalisés par les membres d'un groupe de peintres qui peignent sur le motif dans le Domaine depuis les années 1920 et qui se sont fait connaître sous le nom de Peintres de la Montée Saint-Michel lors de leur toute première exposition à la Galerie Morency en 1941. Un parc du Domaine rappelle leur nom.

la « grande ferme » qui avait été abandonnée peu de temps après que la famille Laurin l'ait quittée en 1952. Seul le Collège André-Grasset se dresse dans ces champs.

1956-58. Deuxième phase de construction : les instituts techniques. Première étape vers le Collège Ahuntsic.

L'Institut des arts graphiques

Le panorama change avant la fin des années 1950, lorsque deux instituts d'enseignement technique sont construits dans la partie ouest du Domaine; à la fin de la décennie suivante, ces instituts seront le point de départ du Collège Ahuntsic. Ce changement débute en 1956, lorsqu'on choisit de déménager l'École des arts graphiques [13] établie sur la rue Kimberley [14] sur la rue Saint-Hubert dans le Domaine Saint-Sulpice. Cette école-atelier qui offre un programme de cinq ans à des élèves apprentis est issue de l'École technique de Montréal créée en 1925. En 1937, un professeur de l'École technique de Montréal, Louis-Philippe Beaudoin y avait créé un département de reliure. En 1942, il avait fusionné ce département à celui de l'imprimerie et avait ainsi donné naissance à un nouvel institut technique, « l'École des arts graphiques » [15] dont il devient le premier directeur. Sous l'impulsion du peintre-graveur Albert Dumouchel, le directeur Louis-Philippe Beaudoin avait auparavant ajouté au programme des cours de maquette et de dessin [16]. En 1958, l'école est renommée « Institut des arts graphiques de la province de Québec ». La construction du bâtiment très moderne est confiée aux architectes Dufresne et Boulva.

Saviez-vous que…

… un de nos plus grands écrivains et dramaturges contemporains de renommée internationale est issu de l'Institut des arts graphiques ? En effet, Michel Tremblay fréquentait cette institution au début des années 1960.

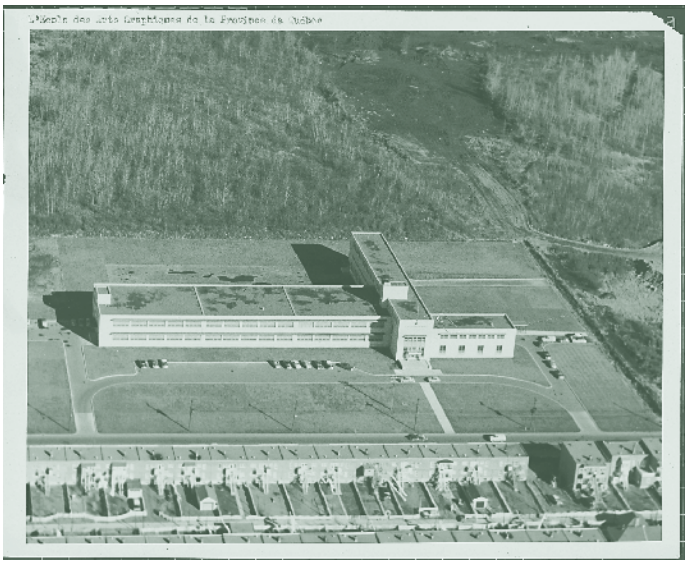

SOURCE: ARCHIVES COLLÈGE AHUNTSIC

Institut des arts graphiques

L'Institut de technologie Laval

En 1960, à peine quatre ans plus tard, la rue Saint-Hubert est à nouveau le site choisi pour la construction d'un autre centre de formation. L'Institut de technologie Laval [17] est alors le « …dernier né de la grande famille des instituts de technologie », comme le souligne le directeur Richard-C. Dolan, lors de l'inauguration le 27 mai 1961 [18]. Le nouvel édifice abrite des laboratoires de pointe et accueille quelque 500 garçons qui y suivent des cours de métiers et de la formation technique en aéronautique, en électricité et en instrumentation de contrôle.

SOURCE: ARCHIVES COLLÈGE AHUNTSIC

Institut de technologie Laval

Fondé en 1941, un an avant la création de l'École des arts graphiques, l'Institut de technologie Laval avait d'abord été connu sous le nom « d'École d'arts et métiers Octave-Casgrain ». Il avait connu plusieurs changements de nom avant d'acquérir sa dernière identité en 1960, à temps pour s'installer dans ses nouveaux locaux. En 1965, l'Institut de technologie Laval devient une école pilote et offre un programme postsecondaire à près de 3 500 élèves. Tandis que 2 000 étudiants s'y rendent en soirée, 1 400 y étudient le jour parmi lesquels 300 filles, car l'Institut de technologie Laval a été en 1962 l'un des premiers centres de formation à accueillir des filles.

DEUXIÈME PAS : ÉVOLUER VERS LA MODERNITÉ

Le Domaine dans les années 1960 : une nouvelle ère s'amorce

Au tournant des années 1960, trois institutions d'enseignement sont établies dans le Domaine : sur la rue Saint-Hubert, l'Institut de technologie Laval et l'Institut des arts graphiques; sur le boulevard Crémazie, le Collège André-Grasset. Le Domaine est en quelque sorte un vaste campus d'enseignement dans un environnement champêtre. Seule la croix de chemin blanche à la jonction de la rue Saint-Hubert et du boulevard Crémazie conserve la mémoire de cet univers traditionnel. Aucune résidence n'est encore construite dans le secteur, le Domaine est en pleine mutation.

Saviez-vous que…

… le Collège André-Grasset a subitement changé d'adresse au début des années 1960 ? Le collège a dû se conformer aux règles de la numérotation des rues qui stipulent qu'un immeuble situé sur le côté nord d'une voie doit être identifié par un chiffre impair. Ainsi, le collège a dû changer la plaque de 1930 portant le numéro 1000. Nouvelle adresse : 1001, boulevard Crémazie Est[II]*. Attention, monsieur le facteur !*

Déjà, la nouvelle autoroute métropolitaine ouverte depuis 1959 à la circulation au-dessus de l'ancien chemin de la Côte Saint-Michel a fait résolument entrer la modernité dans ce secteur.

Le Domaine s'engage dans son plus grand changement, avec l'arrivée à l'automne 1962 de jeunes familles qui s'installent dans le Domaine. Au cours de la décennie qui suit, le Domaine Saint-Sulpice s'organisera comme un nouveau milieu de vie pour ces jeunes familles. Après avoir obtenu leur paradis de haute lutte, les résidents s'activent pour se doter de services et d'institutions d'enseignement[19]. L'avenir leur donnera raison d'avoir choisi le Domaine comme milieu de vie et d'épanouissement.

Le système d'éducation au Québec au milieu de cette histoire

Le Québec se questionne…

Durant la décennie 60, le Québec tout entier se questionne. Une révolution s'amorce. Elle se fera sentir dans le domaine de l'éducation et changera l'environnement du Domaine.

Depuis 1961, une commission d'enquête sur le système d'éducation est en cours. Le gouvernement québécois lui a donné comme mandat d'une part, de faire un constat de la situation et d'en relever les lacunes et, d'autre part, de formuler des pistes de solution. Présidée par Mgr Alphonse-Marie Parent, la commission remet son rapport en 1964. Les recommandations de la Commission Parent sont entendues et conduisent à des changements importants et durables du système d'éducation québécois.

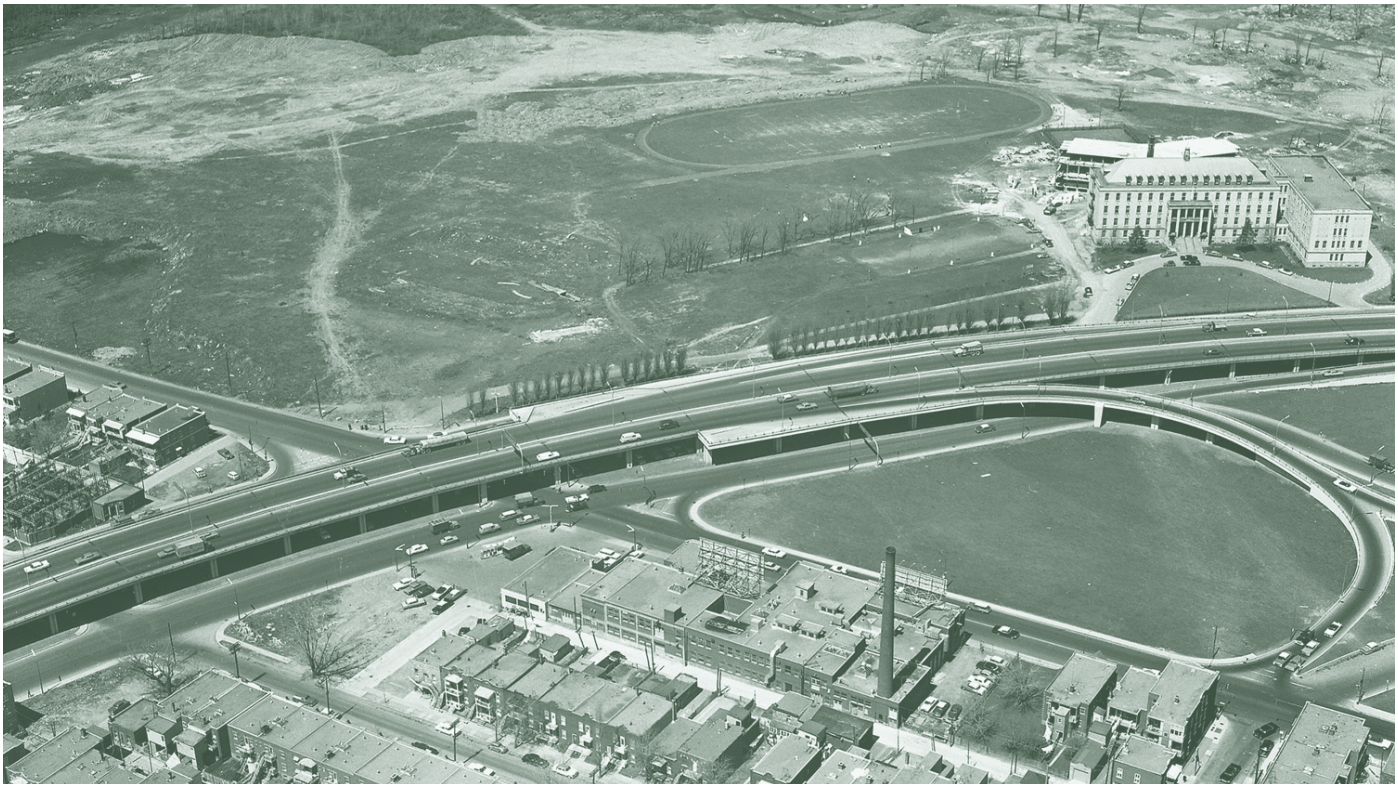

SOURCE : ARCHIVES VILLE DE MONTRÉAL

Le Domaine Saint-Sulpice en 1962

À la suite de ce rapport, on assiste à la création du ministère de l'Éducation, du Conseil supérieur de l'éducation, de l'Université du Québec à Montréal (1969)[20] et des cégeps destinés à remplacer les collèges classiques ainsi que les instituts technologiques.

Cette dynamique de réflexion et ce vent de changement attirent l'attention de l'international. Ainsi, l'UNESCO qui conduit à la même époque une vaste étude sur les différents systèmes d'éducation dans le monde délègue au Québec, un de ses chercheurs, monsieur Paul Inchauspé. Ce penseur très lucide s'établira par la suite au Québec. Il sera de tous les débats en éducation au cours des décennies qui suivront, assistant l'un après l'autre, tous les ministres de l'Éducation. Il jouera également un rôle déterminant dans l'histoire des collèges du Domaine puisqu'il sera le directeur général du Collège Ahuntsic de 1983 à 1996.

…et répond avec les collèges d'enseignement général et professionnel (CÉGEP)

La Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel 1966-1967 est promulguée dans la Gazette officielle du Québec (LRQ, C-39)[21]. Ces institutions seront administrées par un conseil d'administration composé de 19 personnes, dont 9 représentants de la communauté locale[22].

Saviez-vous que…

… l'auteur des «Insolences du frère Untel» (1960), Jean-Paul Desbiens a siégé au conseil d'administration du Collège Ahuntsic de 1970 à 1977?

L'objectif des cégeps est principalement d'offrir dans une même institution l'enseignement général devant conduire à l'université et l'enseignement professionnel menant ses finissants sur le marché de l'emploi avec une formation axée sur les besoins du marché du travail. Compte tenu des perspectives de croissance économique, on établit un partage où 70 % de la formation doit être axée sur les techniques et 30 % sur la formation dite des humanités. Désormais, les études générales devant mener à l'université seraient d'une durée de deux ans tandis que les programmes techniques seraient de trois ans. Avant l'arrivée des cégeps, la durée des études variait considérablement d'un programme à l'autre. Alors que le programme du cours classique, les humanités, nécessitait huit années, les programmes techniques variaient de deux à cinq ans, selon les compétences recherchées.

Ce changement vers les cégeps a conduit à l'abolition des collèges classiques. Au Collège André-Grasset, monsieur Fernand Lecavalier a vécu une très grande partie de sa vie au collège; il y a étudié, puis enseigné avant d'en devenir le supérieur en 1962. Dernier supérieur de ce collège et dernier président de la Fédération des collèges classiques de la province de Québec, il a signé avec le ministre de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie, les documents officiels confirmant l'abolition des collèges classiques[23].

Un cégep à Ahuntsic : une victoire citoyenne

Suite aux conclusions du Rapport Parent, on décide de créer tout d'abord sept collèges d'enseignement général et professionnel. La décision du gouvernement est d'instituer ces cégeps en région. La population montréalaise réagit vivement, comme le veut l'attitude revendicatrice qui caractérise cette période. On réclame des cégeps aussi à Montréal. Dans Ahuntsic, les choses bougent beaucoup et rapidement, tant chez les professionnels que dans le public. Tous se mobilisent, professionnels de l'enseignement et parents.

En mai, l'Association des familles d'Ahuntsic lance une pétition auprès des citoyens. Le dimanche, les parvis des églises du nord deviennent des lieux d'information et de sensibilisation. Les pétitions s'enrichissent de nombreux signataires; les parents montréalais souhaitant offrir à leurs jeunes l'accès au nouveau programme d'enseignement. En juin, le gouvernement unioniste de Daniel Johnson forme une commission afin de prendre le pouls de la population.

En septembre 1967, avant même le dépôt des conclusions, le gouvernement tranche et crée le Collège Ahuntsic, un cégep, ainsi dénommé pour bien identifier son lieu d'implantation et d'appartenance. Dans la même foulée, quatre autres cégeps sont aussi instaurés à Montréal en plus des sept prévus en région. En tout, douze cégeps sont ainsi mis en place dès la première année de cette réforme. Dans les années qui suivront, d'autres surgiront.

Le Collège Ahuntsic

La décision adoptée de mettre en place les cégeps s'avère complexe et malgré la volonté de l'État d'ouvrir rapidement les nouvelles institutions, le Collège Ahuntsic ne peut amorcer sa première année académique qu'à la fin de septembre 1967.

Dans un premier temps, le Collège Ahuntsic[24] est institué en amalgamant une institution qui dispensait une formation préuniversitaire de type classique, le Collège Saint-Ignace du boulevard Henri-Bourassa dirigé par les Jésuites, et d'une institution de formation professionnelle, l'Institut de technologie Laval établi sur la rue Saint-Hubert. Au moment de la fusion, chacune de ces institutions apporte son approche pédagogique, ses enseignants et ses étudiants. Le Collège Saint-Ignace compte alors quelque 1 000 élèves[25] et l'Institut de technologie Laval, un peu plus de 4 000 étudiants, 1 900 de jour et 2 150 qui étudient de soir[26].

Les étudiants de l'Institut de technologie Laval, détenteurs d'un diplôme d'études secondaires, poursuivaient jusque-

là un programme technique de trois ans. Quant aux étudiants du Collège Saint-Ignace[27], ils étaient engagés dans un programme d'humanités de huit ans. Suite à une entente avec l'Université de Montréal, le collège bénéficiait d'un statut lui permettant de décerner le titre de bachelier ès arts. Ce collège dirigé par les Jésuites avait été créé en 1927 à l'époque même où les Sulpiciens amorçaient la construction du Collège André-Grasset. Le Collège Saint-Ignace était à ce moment-là établi sur la rue Bellechasse dans le quartier Rosemont. En 1962, le collège avait été transféré dans le quartier Ahuntsic afin d'utiliser les locaux de l'ancien Noviciat Saint-Joseph que les Jésuites avaient eux-mêmes construits sur le boulevard Henri-Bourassa de 1852 à 1890 pour leurs candidats à la prêtrise. En 1962, les novices ayant été transférés à Saint-Jérôme, les Jésuites y avaient déménagé leur nouveau Collège Saint-Ignace. En 1966, peu avant la création des cégeps et son intégration au Collège Ahuntsic, le Collège Saint-Ignace avait ouvert ses portes aux filles.

Saviez-vous que…

… le premier Collège Saint-Ignace des Jésuites au 2919, rue de Bellechasse a été converti en coopérative d'habitation ?

On choisit d'établir le Collège Ahuntsic sur la rue Saint-Hubert dans les locaux de l'Institut de technologie Laval. On retient au plan de l'aménagement la formule d'un campus éclaté. L'enseignement technique et les cours de sciences sont principalement donnés dans les locaux de l'Institut de technologie Laval, alors que les cours d'humanités se donnent toujours au Collège Saint-Ignace. Ainsi, les anciens étudiants de l'Institut de technologie Laval poursuivent leurs études dans le bâtiment de la rue Saint-Hubert tandis que les étudiants du Collège Saint-Ignace s'y rendent pour leurs cours de sciences tout en poursuivant leur formation générale sur le boulevard Henri-Bourassa.

Progressivement, tous les étudiants seront réunis dans l'édifice de la rue Saint-Hubert[28]. La réunification sera complétée en juin 1969.

Passage difficile, transition obligée

Ce passage d'un système d'enseignement à l'autre ne se fait pas sans certaines hésitations ou, à tout le moins, certains délais. Tout le milieu de l'éducation est soudainement entraîné dans une valse-hésitation exigeante et laborieuse. Il faut faire preuve d'imagination pour réaliser ce passage et pour l'adapter à toutes les situations.

Une période de transition s'impose au cours de laquelle des programmes spéciaux sont mis en place. Selon le niveau atteint à l'intérieur du cours classique, la population étudiante est partagée. Les plus avancés terminent leur formation classique et obtiennent leur baccalauréat ès arts; ils peuvent ainsi accéder à l'enseignement universitaire. Les plus jeunes se voient inscrits ipso facto dans un programme secondaire qui leur donnera accès ensuite au cégep dont le programme général deviendra la clef vers l'enseignement supérieur. De nombreux étudiants changent d'institution lorsque les collèges classiques deviennent des écoles secondaires.

C'est ce qui se passe en 1967, lorsque le Collège André-Grasset se voit contraint d'abandonner le cours classique dans sa forme traditionnelle, mais renonce au statut de cégep. Il met au point une formule qui permet à ses étudiants engagés dans diverses étapes du cours de huit ans de terminer leur formation. Pour les étudiants de niveau supérieur, un programme de transition est mis en place. Complexe, ce programme permet à certains étudiants d'accéder directement à l'université sans avoir terminé les huit années auparavant nécessaires. Par ailleurs, les étudiants ayant terminé cinq ans et moins du cours classique poursuivent leur formation dans le cadre d'un cours qui prend le nom de *Nouveau cours collégial*. Après quoi, les étudiants accèdent au cégep, certains en première, d'autres en deuxième année, selon le nombre d'années accumulées au secondaire.

Le Collège André-Grasset devient une institution d'enseignement secondaire privée pour garçons. En 1968, dans la foulée de ce changement, le Sulpicien Marcel Lagacé, qui prend les rênes du collège, est le premier à porter le titre de « directeur » dans une institution jusque-là dirigée par un « Supérieur ». Il faudra cependant attendre encore 20 ans, en 1988, avant que la direction soit confiée à un laïc, monsieur Michel Gélinas, issu paradoxalement du Collège Ahuntsic[29].

À la fin de juin 1969, les derniers étudiants du cours secondaire quittent le collège qui abandonne définitivement l'enseignement à ce niveau. Certains jeunes vont vers le Collège de Montréal où les Sulpiciens proposent un cours secondaire, d'autres migrent en bloc au Collège Mont-Saint-Louis sur le boulevard Henri-Bourassa près de l'avenue Papineau. Il s'agit d'un nouveau Mont-Saint-Louis où les Frères des écoles chrétiennes viennent de déménager leur célèbre institution d'enseignement fondée en 1888 et établie sur la rue Sherbrooke. Le nouveau Mont-Saint-Louis s'installe dans les locaux du Collège Saint-Ignace que viennent de quitter définitivement les Jésuites dans le cadre de leur intégration au Collège Ahuntsic.

Saviez-vous que…

… le premier Collège Mont-Saint-Louis des Frères des écoles chrétiennes sur la rue Sherbrooke a été intégré dans le complexe du Cégep du Vieux Montréal ?

C'est dire que les anciens élèves des Sulpiciens s'installent sur les bancs des Frères des écoles chrétiennes où se tenaient peu de temps auparavant les anciens élèves des Jésuites, devenus les cégépiens d'Ahuntsic.

À LA DIRECTION DEPUIS 1967	
Collège Ahuntsic [d]	1967 - 1977 Roger Lafleur 1977 - 1983 Mounir Rafia 1983 - 1996 Paul Inchauspé 1996 - 2008 Roch Tremblay 2008 - Luc Demers
Collège André-Grasset [e]	1968 - 1976 Marcel Lagacé, pss* 1976 - 1988 Robert Maisonneuve, pss* 1988 - 1994 Gilles Fortier, pss* 1994 - 2003 Michel Gélinas 2003 - 2010 Pascal Nadon 2010 - Lyne Boileau ** Prêtre de Saint-Sulpice*

Le Collège André-Grasset

L'année 1970 apporte aussi un autre changement pour la clientèle étudiante du secteur. Après le départ de ses derniers étudiants du secondaire, le Collège André-Grasset était devenu le Séminaire de philosophie, pour un court laps de temps. En septembre 1970, cette période de transition prend fin et le Collège André-Grasset devient à son tour une institution d'enseignement collégial préuniversitaire [30]. On y donne un riche enseignement scientifique. Le Collège André-Grasset devient un établissement privé subventionné, membre de l'Association des Collèges privés du Québec (ACPQ).

Le Collège Ahuntsic, le campus s'agrandit

La même année, la seconde étape de constitution du Collège Ahuntsic se réalise lorsque l'Institut des arts graphiques est à son tour intégré au collège. Cette fusion fait en sorte que 1 000 nouveaux étudiants (500 de jour, 500 de soir) viennent s'ajouter [31]. L'institut dispense alors une formation générale en plus de l'enseignement en arts graphiques [32] donné par 26 enseignants spécialisés. L'offre en formation technique croît ainsi considérablement à Ahuntsic en même temps que la formation préuniversitaire.

Saviez-vous que…

… le chanteur d'opéra Marc Hervieux a une formation en graphisme et reliure du Collège Ahuntsic ?

ÉVOLUER EN ÉDUCATION

Des campus en croissance

Les cégeps prennent donc vie à la toute fin des années 1960 et au tournant des années 1970, après une période d'adaptation où tous doivent apprendre à vivre ensemble. Les syndicats et les directions, qui jusqu'alors jouissaient d'une précieuse autonomie, voient leurs prérogatives remises en question. Des arrangements apportent des solutions qui tiennent souvent de la haute stratégie et témoignent de dons de diplomatie de certains individus. Ainsi, au Collège Ahuntsic, on opte pour confier la direction du Service aux étudiants à l'ancien directeur du Collège Saint-Ignace, le Père Lucien Éthier alors que l'on choisit de s'établir dans les locaux de l'Institut de technologie Laval.

Dans les années qui suivent, les deux collèges du Domaine confirment leur rôle et développent leurs compétences respectives. Ce faisant, ils éprouvent des besoins en espace. C'est ainsi que chacun agrandit ses locaux au fil du temps. Les deux institutions multiplient les constructions et les agrandissements, rénovent leurs espaces et se dotent d'outillage de plus en plus sophistiqué.

Par exemple, au Collège Ahuntsic, on construit un pavillon des sports et une bibliothèque en 1972. En 1976, on termine la construction du pavillon des sciences. En 1995, on agrandit le pavillon Saint-Ignace en y ajoutant 3 étages, ce qui permet d'agrandir le café étudiant. Après avoir obtenu le statut officiel de Centre collégial de transfert technologique (CCTT) en communications graphiques en 1995 et à la suite d'une campagne de levée de fonds auprès des entreprises de ce secteur d'activité économique, le Collège Ahuntsic confie la gestion du CCTT à une corporation à but non lucratif. C'est ainsi que l'Institut des

SOURCE : ARCHIVES DU COLLÈGE AHUNTSIC

Inauguration de la résidence étudiante du Collège Ahuntsic, le 9 octobre 2008.

LA CONSTRUCTION EN QUELQUES DATES ET NOMS	
Collège Ahuntsic[f]	**Collège André-Grasset**[g]
1957 : construction de l'édifice de l'Institut des arts graphiques du Québec (Dufresne et Boulva, architectes)	1929-30 : construction du bâtiment principal et de l'aile Est (Eugène Payette, architecte et Joseph Saint-Pierre, contracteur)
1960 : construction de l'édifice de l'Institut de technologie Laval	1960-62 : construction du pavillon des philosophes (Pavillon Aurèle-Allard (Bernard Despatie, architecte))
1972 : construction du pavillon des sports et de la bibliothèque	1975 : construction du gymnase
1976 : fin de la construction du pavillon des sciences	1990 : agrandissement du gymnase et ajout d'une salle polyvalente
1995 : agrandissement du pavillon Saint-Ignace (agrandissement du café étudiant et ajout de 3 étages)	2000 : travaux de réfection
2000 : rénovation des locaux de techniques de la santé	2001 : rénovation de l'auditorium
2004-05 : travaux d'agrandissement divers	2003 : aménagement d'un ascenseur
2006-08 : construction de la résidence étudiante, 8755, rue Saint-Hubert (Barbarese Topouzanov et Claude Cormier, architectes)	2007-08 : rénovation et regroupement des installations de sciences

communications graphiques du Québec (ICGQ) voit le jour. En 1996, cette corporation procède à la construction de son édifice[33]. En 2000, on rénove les locaux du département des techniques de la santé et on termine en 2004-2005 divers petits travaux d'agrandissement. Les grands travaux se poursuivent. En 2008, on inaugure une résidence étudiante, un peu au sud sur la rue Saint-Hubert. Avec plus de 250 unités de logements, studios individuels et appartements de 2 et 3 chambres, cette résidence répond à une demande de la communauté étudiante largement venue de l'extérieur de Montréal et même de l'étranger. Enfin, en 2010-2011, le Centre de la petite enfance voit le jour. La même année, l'auditorium est agrandi, passant de 385 à 525 places.

Saviez-vous que…

… des briques du Collège Ahuntsic sont sur les murs du Collège André-Grasset ? En 2000, au moment de travaux de réfection, le Collège Ahuntsic a fourni des briques pour remplacer des briques irrécupérables[1].

Au Collège André-Grasset, on procède en 1975 à la construction d'un gymnase que l'on agrandit en 1990. Après des travaux de réfection en 2000, on rénove l'auditorium en 2001 pour en faire une salle polyvalente servant autant à la présentation de spectacles que de grands événements[34]. On procède à l'aménagement d'un ascenseur en 2003 avant de rénover et de regrouper toutes les installations des sciences en 2007 et 2008.

Saviez-vous que…

… le théâtre a toujours été très présent au Collège André-Grasset et a conduit plusieurs de ses étudiants sur les scènes professionnelles ? Yves Corbeil (promotion 1964) et Gérard Poirier (promotion 1952) comptent parmi les artistes toujours actifs.

Des programmes pédagogiques en évolution

Mais il n'y a pas que le bâti qui change et évolue. Des changements sont également apportés au plan pédagogique. Si la formule qui à l'origine prévoyait un partage de 70 % en formation technique et 30 % en formation générale est toujours maintenue, d'autres modifications apparaissent. Le ministère de l'Éducation poursuit ses analyses et ses réflexions au cours des années 1980. Mais c'est en 1992 qu'aura lieu une véritable remise en cause du système qui remet en question l'existence même des cégeps. Une commission parlementaire est mise sur pied.

Pierre Lussier, ancien enseignant du Collège Saint-Ignace, est maintenant sous-ministre de l'Éducation aux côtés de la ministre Lucienne Robillard[35]. Cette commission reçoit quelque 200 mémoires. Face à la menace de disparition des

cégeps, les régions font valoir l'importance considérable et le rôle central de leurs cégeps. Dans certaines régions, le cégep est le plus gros employeur, non seulement parmi le personnel enseignant, mais aussi pour l'ensemble des employés de bureau ou de soutien et des spécialistes de toutes sortes. Ils jouent aussi un rôle central pour la vie culturelle et sociale offrant leurs installations, salles de spectacles ou équipements sportifs à l'ensemble de la population. Enfin, elles sont fières du haut niveau d'enseignement que représentent chez eux les cégeps[36]. Les régions gagneront et obtiendront le maintien des cégeps. L'enseignement connaît cependant une réforme tant au plan pédagogique qu'au plan structurel.

Les deux collèges du Domaine poursuivent leur expansion et jouent un rôle majeur dans l'éducation non seulement au niveau montréalais mais également au niveau provincial.

Saviez-vous que…

… les deux collèges peuvent se réjouir d'avoir formé deux boursiers Rhodes alors que seulement 2 de ces bourses au mérite sont accordées annuellement au Québec parmi les 10 offertes par le gouvernement canadien ? Julien Gagnon de Grasset et Léticia Villeneuve d'Ahuntsic ont ainsi obtenu la gratuité de leur scolarité à l'Université Oxford en Angleterre en 2009 et 2011.

APPRENDRE AUX COLLÈGES

Aujourd'hui, le **Collège Ahuntsic** se décrit comme un « Établissement public (… qui) a pour mission de dispenser l'enseignement général et professionnel de niveau collégial. Il contribue, en outre, à l'élaboration et à la réalisation de projets d'innovation technologique, à l'implantation de technologies nouvelles et à leur diffusion, ainsi qu'au développement de la région, le tout grâce à des activités de formation de la main-d'oeuvre, de recherche appliquée et d'aide technique à l'entreprise. Il effectue également des études ou des recherches en pédagogie et soutient les membres de son personnel qui participent à des programmes subventionnés de recherche. Le collège permet l'utilisation de ses installations et équipements à des fins culturelles, sociales, sportives ou scientifiques. Finalement, il participe à l'élaboration et à la réalisation de programmes de coopération avec l'extérieur dans le domaine de l'enseignement collégial ».

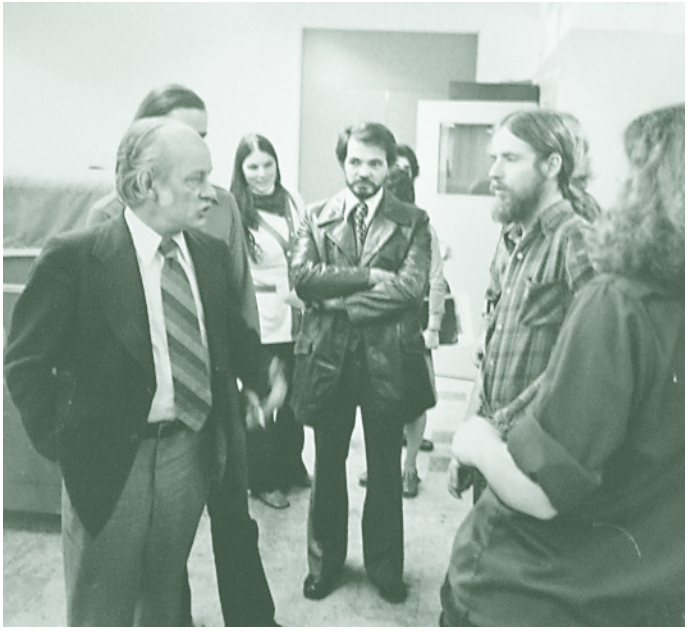

SOURCE : ARCHIVES COLLÈGE AHUNTSIC

Le premier ministre René Lévesque en visite au Collège Ahuntsic en 1982

QUELQUES CŒURS BALANCENT … ENTRE AHUNTSIC ET GRASSET[k]

Au fil du temps et au gré de leurs carrières ou de leurs études, plusieurs personnes ont passé une partie de leur vie dans l'une et l'autre des deux institutions.

- Anne Milot, actuellement directrice des Affaires corporatives et secrétaire générale au Collège Ahuntsic a étudié au Collège André-Grasset.
- Rita Arena, directrice des affaires étudiantes au Collège André-Grasset, a été professeur de mathématiques au Collège Ahuntsic de 1997 à 2006.
- Lyne Boileau, actuellement directrice générale du Collège André-Grasset, a été précédemment directrice des études au Collège Ahuntsic.
- Michel Gélinas, premier directeur laïc du Collège André-Grasset de 1994 à 2003, avait été auparavant directeur des affaires étudiantes au Collège Ahuntsic.

Pour sa part, le Collège Ahuntsic offre un programme d'Accueil et d'intégration, des programmes préuniversitaires en Sciences de la nature, Sciences humaines et en Arts et lettres, des programmes techniques en santé, humaines, en physiques, en administration et en communications graphiques. Certains de ces programmes bénéficient d'alternance travail-études. Ahuntsic a aussi mis en place des programmes techniques exclusifs. Cette offre attire des étudiants de partout. Ainsi, 55 % de sa clientèle vient de l'extérieur de Montréal pour ses program-

Saviez-vous que…

… le premier jeu vidéo au Canada a été créé par Marc-Antoine Parent, diplômé en Sciences pures, du Collège Ahuntsic en 1986 ?

mes techniques exclusifs. Venus des différentes régions du Québec, les jeunes sont encouragés à y retourner dans le cadre de leurs stages. On retrouve aussi des cours d'été, un programme de passerelles cégep-université et secondaire-cégep, un programme de reconnaissance des acquis et de la formation continue. Certains programmes durent toute l'année, d'autres programmes intensifs sont ponctuels, tout comme plusieurs autres perfectionnements, près d'une centaine par année en soutien aux entreprises. D'ailleurs, le Collège Ahuntsic est reconnu pour le développement de programmes qui sont ensuite exportés vers d'autres cégeps. À titre d'exemple, le programme en aéronautique développé à Ahuntsic est maintenant offert au Collège Édouard-Montpetit.

Saviez-vous que…

… l'écusson personnalisé cousu sur la combinaison de Julie Payette lors de son vol avec la NASA, en 1999, La Fusée de Julie, a été créé par un professeur en graphisme du Collège Ahuntsic, Gérard Dansereau ?

De son côté, le **Collège André-Grasset**, « Institution privée d'ordre collégial est un lieu de formation et d'éducation dont la mission est la préparation aux études universitaires. Le collège[38] ajoute à son programme régulier, des programmes enrichis les DEC Plus en science de la nature et en sciences humaines et un programme intégré en sciences lettres et arts. En 1985, des programmes techniques se sont ajoutés à sa carte des programmes préuniversitaires jusqu'à ce qu'il crée en 2003 l'Institut Grasset dédié à la formation technique et la formation sur mesure. Ce centre de formation continue[39] est établi dans d'anciens locaux du Collège français, au 220, rue Fairmount. Dans un esprit d'accompagnement, il propose un milieu de vie épanouissant, créatif et novateur qui favorise le développement global de la personne. Il offre à ses étudiants des expériences d'ouverture sur le monde et d'enrichissement à la communauté[40]. »

Saviez-vous que…

… la première médaille d'or olympique remportée par une femme au Québec a été remise à une diplômée du Collège André-Grasset ? C'était à Los Angeles, en 1984 et il s'agissait de Sylvie Bernier[III]. C'était aussi la toute première médaille d'or canadienne au plongeon de 3 mètres.

Un programme pour former la relève olympique

Les deux collèges offrent avec un succès exceptionnel le programme Sport-études qui s'adresse aux jeunes engagés dans des compétitions de niveau national et international. Grâce à sa proximité, le Centre Claude-Robillard dessert aussi bien les étudiants du Collège Ahuntsic que ceux du Collège André-Grasset. Plusieurs médaillés olympiques en natation sont là pour en témoigner[41] et souvent en même temps. Cela s'est produit incidemment à Atlanta en 1996 lorsque Sylvie Fréchette, du Collège Ahuntsic a remporté la médaille d'argent en nage synchronisée et Annie Pelletier, du Collège André-Grasset, la médaille de bronze en plongeon.

SOURCE : ARCHIVES COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

La médaillée de bronze en patinage artistique, Joannie Rochette, a porté le drapeau du Canada à la cérémonie de clôture des Jeux olympiques de Vancouver, le 28 février 2010. Joannie Rochette a fait ses études au Collège André-Grasset dans le cadre du programme Sport-études.

DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES POUR INSPIRATION

Les deux collèges ont institué des distinctions honorifiques destinées à inspirer leurs jeunes étudiants.

Collège Ahuntsic	Collège André-Grasset
En 1988, à l'occasion de son 20e anniversaire de fondation, le Collège Ahuntsic a créé le **Prix Louis-Philippe Beaudoin,** nommé en honneur du directeur de l'Institut des arts graphiques. Ce prix, constitué d'une reliure d'art et d'une plaque honorifique, est remis à une personnalité marquante du domaine des communications graphiques. Le prix est décerné à l'occasion de la remise des bourses d'excellence aux étudiants du programme de graphisme[i].	En 1995, le Collège André-Grasset crée le **Prix André-Grasset**, dénommé d'après ce premier Montréalais béatifié qui a donné son nom au collège. Ce prix d'excellence vise à reconnaître la contribution exceptionnelle dans la société actuelle d'un ancien du collège. Le tout premier Prix André-Grasset a été décerné au Cardinal Jean-Claude Turcotte, promotion 1955, lors d'une cérémonie le 24 avril 1995. En 2002, à l'occasion du 75e anniversaire du collège, c'était au tour de l'écrivain Claude Jasmin de recevoir cette distinction honorifique[j].

PHOTOG. : THIERRY DALOZE - SOURCE : COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

Les Phénix remportent le Bol d'or en 2011

LES COLLÈGES, UN MILIEU DE VIE

Tant le Collège Ahuntsic que le Collège André-Grasset offrent aux jeunes (et aux moins jeunes) des occasions d'apprentissage et de dépassement, que ce soit dans l'univers des communications ou des arts comme la radio étudiante, le journalisme et le théâtre. Ces activités de formation parallèle contribuent à la formation générale et favorisent autant les initiatives personnelles que le développement de talents particuliers. On peut penser aux occasions de rayonnement que représentent les activités de Cégeps en spectacle, Cégeps Rock et l'équipe d'improvisation.

SOURCE : ARCHIVES COLLÈGE AHUNTSIC

Une des parties de football qui donne l'occasion aux collèges de s'affronter. Le 16 octobre 2011, les Indiens du Collège Ahuntsic rencontrent les Phénix du Collège André-Grasset.

Le sport

Les activités sportives d'équipe sont encouragées autant à André-Grasset qu'à Ahuntsic et plusieurs disciplines sont représentées au niveau intercollégial. Le football en est un bon exemple. Qu'il s'agisse des Douze, des Jets (dans les années 1970) ou des Phénix (depuis les années 1980), les joueurs de football du Collège André-Grasset se donnent à leur sport avec enthousiasme. En 2010 et 2011, les Phénix ont remporté le fameux Bol d'or du championnat provincial. Certains parmi les anciens footballeurs dont Michel Bourgeau (finissant 1981), Gabriel Grégoire (finissant 1973) qui est maintenant l'entraîneur-chef de l'équipe du Collège Ahuntsic[42] ou encore Jean-Philippe Darche se sont même rendus jusqu'au sport professionnel[43].

Saviez-vous que…

… la pièce instrumentale « Les Douze » de l'auteur-compositeur-interprète Claude Léveillée, finissant en 1954 du Collège André-Grasset, est inspirée des parties des joueurs de l'équipe de football du collège[IV] ?

Au Collège Ahuntsic, le football a fait un retour marqué puisque, le 5 septembre 2012, les Indiens ont remporté la victoire à la toute première partie de l'équipe après une interruption de… 39 ans. La présence à cette partie d'un ancien quart-arrière du Club de 1971, Marcel Plouffe, a sans doute stimulé les joueurs et a permis aux amateurs d'oublier le très long repos de l'équipe.

Depuis le retour des Indiens, des compétitions intercollégiales opposent parfois les deux collèges offrant une belle occasion de partage et d'émulation. Les Indiens

d'Ahuntsic et les Phénix d'André-Grasset attirent non seulement les étudiants des deux collèges, mais aussi les résidents intéressés du Domaine.

La vie coopérative

Les étudiants des deux collèges font également l'apprentissage de la vie coopérative. Chaque institution accueille une coopérative étudiante. Encadrées par la Loi sur les coopératives[44], ces coopératives offrent à leurs membres, outre une alternative avantageuse à l'achat de biens de consommation, une expérience de gestion coopérative. Gérées par un conseil d'administration élu, les deux coopératives sont affiliées à la Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire fondée en 1983. Une soixantaine de cégeps et d'universités francophones sont ainsi réunis sous la bannière Coopsco. Ensemble, ces coopératives réalisent un chiffre d'affaires de plus de cent millions de dollars[45]. À travers Coopsco, l'action coopérative est présente auprès de 300 000 étudiants francophones, dont ceux des deux collèges du Domaine.

Les associations étudiantes

Chaque collège a également son association étudiante constituée de représentants élus qui sont entendus par les administrations des établissements et oeuvrent dans les divers services aux étudiants. Tant l'AGECAG (Association générale des étudiants du Collège André-Grasset) que l'AGECA (Association générale des étudiants du Collège Ahuntsic) assurent la saine gestion des cotisations étudiantes et les redistribuent aux organismes étudiants.

SOURCE : SERVICE DES COMMUNICATIONS, COLLÈGE AHUNTSIC

Octobre 1970. Collège Ahuntsic. Le Service de l'animation socioculturelle présente « Flash Cube », une exposition de 60 portraits d'étudiants originaires de 51 pays étudiants ou ayant étudié au collège pour fêter la Semaine québécoise des rencontres interculturelles. 16 % des étudiants sont nés ailleurs qu'au Québec et 30 % d'entre eux ont des parents nés hors du Québec. Depuis son ouverture, le collège a accueilli des étudiants en provenance de plus de 200 pays.

Les fondations

Les deux institutions se sont dotées d'une fondation destinée principalement à soutenir l'engagement scolaire. La Fondation Collège André-Grasset a reçu ses lettres patentes le 31 mars 1983. Elle remet des bourses d'accessibilité et d'excellence et des prix chaque année. L'une de ces bourses est remise deux fois par année à un jeune du secondaire gagnant du concours Archimède à Zola qui bénéficie ainsi de la gratuité au collège. La fondation soutient également des projets de développement du collège.

La Fondation du Collège Ahuntsic a été mise en place le 25 juin 1991. Chaque année, grâce aux fonds recueillis dans le cadre de campagnes de financement, elle offre des bourses d'engagement et de réussite scolaire pour une valeur de 100 000 $ et soutient certains projets de développement[46]. Ainsi, en 1993, la fondation a amorcé le financement d'un projet de six millions de dollars[47] pour la création de l'Institut des communications graphiques.

VIVRE DANS UNE COMMUNAUTÉ

Solidaires de leur milieu, les collèges s'affirment en tant qu'institutions ouvertes sur leur communauté. Le partage de leurs imposantes infrastructures est un exemple concret du rôle actif qu'ils jouent dans le Domaine. Ainsi, au grand plaisir des résidents, le Collège Ahuntsic rend accessibles son centre sportif et sa piscine. Par ailleurs, plusieurs familles du Domaine peuvent compter sur un service de garde à proximité de leur résidence grâce au Centre de la petite enfance Le Petit Monde du Collège Ahuntsic[48]. Pour sa part, le Collège André-Grasset contribue à cette belle dynamique de quartier en mettant ses locaux et plateaux sportifs à la disposition de la communauté, des entreprises et des organismes pour la tenue d'activités sportives ou d'événements.

Un partenariat de longue date avec la Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice

En plus d'offrir à la population leurs multiples services et installations, les collèges prennent soin d'entretenir des relations durables avec des partenaires du quartier, et ce, afin d'accroître le nombre de projets éducatifs dédiés aux jeunes. C'est le cas de la Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice, collaboratrice de longue date auprès de ces institutions d'enseignement et présente dans le paysage du Domaine depuis bientôt 50 ans. De par sa forme coopérative, les deux collèges trouvent en elle une fidèle alliée qui demeure particulièrement sensible à leur cause puisqu'ils partagent une vision et des valeurs communes en matière d'éducation et de réussite scolaire auprès des jeunes.

UN PARTENARIAT DE LONGUE DATE AVEC LA CAISSE DESJARDINS DOMAINE SAINT-SULPICE

Par Sophie Blanchard

Qu'ils soient du Collège Ahuntsic ou du Collège André-Grasset, ce sont les étudiants qui bénéficient le plus de ce partenariat entre les collèges et la Caisse. Ainsi, grâce à ces alliances, plusieurs projets éducatifs des collèges sont soutenus financièrement, entre autres, par la Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice et parfois même par les autres caisses du secteur et des composantes du Mouvement Desjardins. Que ce soit via leur fondation respective ou leur association étudiante, cette institution financière leur accorde une aide substantielle.

Débat oratoire

Une coopération mutuelle

Ayant comme principal objectif d'appuyer la réussite scolaire des jeunes, leur relation fondée sur la coopération les réunit tous autour de plusieurs activités de financement. La Caisse appuie les initiatives des fondations des collèges et assure une certaine présence lors d'activités de financement telles que soupers, galas, campagnes de paniers de Noël et tournois de golf annuels.

Son implication s'étend aussi au niveau des activités sportives et culturelles. La Caisse soutient les équipes de football et plusieurs projets ponctuels comme l'ameublement de la salle de cinéma de la nouvelle résidence étudiante du Collège Ahuntsic située sur la rue Saint-Hubert. De plus, la Caisse a participé, entre autres, à l'aménagement d'un site éducatif de compostage et contribué au Tournoi des dieux. Elle a aussi apporté son aide aux étudiants du Collège André-Grasset dans le cadre des projets scolaires « Activité d'intégration en Argentine » et « Simulation des Nations Unies à New York ».

De leur côté, les deux collèges se montrent aussi réceptifs à l'organisation d'activités éducatives organisées par la Caisse et le Mouvement Desjardins au sein de leur établissement. On peut penser, entre autres, au programme de bourses de la Fondation Desjardins, de conférences sur une saine gestion des finances personnelles, de kiosques éducatifs

SOURCE : COLLÈGE AHUNTSIC

5e tournoi de golf bénéfice de la Fondation du Collège Ahuntsic

Paniers de Noël au Collège Ahuntsic

SOURCE DES PHOTOS : CAISSE DESJARDINS DOMAINE SAINT-SULPICE

SOURCE : COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

Activité intégration en Argentine au Collège André-Grasset

à la rentrée scolaire et de concours pour encourager l'épargne. Ensemble, ils travaillent de concert pour la réussite des étudiants.

Les collèges ont aussi été heureux de faire participer leurs étudiants dans le cadre d'un important projet organisé par la Caisse en 2007. En effet, lors de leur toute première édition, les débats oratoires ont su captiver les étudiants autour d'une compétition amicale entre les deux collèges. Les finalistes devaient par la suite s'affronter devant tous les membres réunis lors de l'assemblée générale de la Caisse. Animés d'un esprit de compétition saine et stimulés par la perspective de prix à gagner, les jeunes se sont défié sur le thème imposé « Banque ou Caisse, du pareil au même, diront certains ! »

Le succès a été tel qu'en 2008, la Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice a récidivé. Cette fois, elle a invité d'autres institutions de Desjardins à s'associer aux collèges de leur territoire. La Caisse populaire Desjardins Saint-Laurent et la Caisse Desjardins Cité-du-Nord de Montréal ont répondu à l'invitation. Le Collège Saint-Laurent, le Collège Vanier, le Collège Ahuntsic et le Collège André-Grasset se sont affrontés. En tout, 66 participants ont formé 33 équipes. Sous le thème « Est-il possible de concilier capitalisme et protection de l'environnement ? », les gagnants se sont affrontés lors d'une grande finale qui a eu lieu en 2008 à l'auditorium du Collège Ahuntsic. Il s'agit d'une belle réussite de collaboration entre les étudiants, les collèges et le Mouvement Desjardins[a].

SOURCE : CAISSE DESJARDINS DOMAINE SAINT-SULPICE

Remise officielle de bourses d'études au Collège André-Grasset

Une place à la démocratie participative

SOURCE : CAISSE DESJARDINS DOMAINE SAINT-SULPICE

Remise de bourses Montaigne au Collège Ahuntsic

Présente au sein des collèges et de leur fondation respective, la démocratie rejoint autant des membres du corps professoral, de la direction et parfois même des représentants d'organisations du quartier. C'est dans le cadre de conseil d'administration que ces individus, passionnés de leur métier, discutent des enjeux actuels et futurs. Depuis 2008, la Caisse a délégué madame Hélène Fournier, directrice gestion des avoirs et services aux particuliers, au conseil d'administration de la Fondation du Collège Ahuntsic où elle a agi à titre de vice-présidente avant de devenir présidente le 30 juin 2011[b]. D'autre part, plusieurs membres du personnel des collèges se sont impliqués dans leur communauté à titre de dirigeants au conseil d'administration et au conseil de surveillance de la Caisse. Ainsi, monsieur Vincent Camarda, directeur des études au Collège André-Grasset a siégé au conseil d'administration de la Caisse de mai 2000 à avril 2010, offrant généreusement 10 ans de service actif à la Caisse et à la population du Domaine. C'est actuellement le cas de monsieur Yves Fredette, directeur des affaires étudiantes au Collège Ahuntsic qui a siégé d'avril 2010 à novembre 2011 comme membre du conseil de surveillance[c] et maintenant au conseil d'administration.

Conscients du défi actuel d'assurer la relève et d'inciter les jeunes à s'impliquer au sein des conseils de la Caisse, les collèges étaient heureux de faire connaître et de participer au fil des ans au programme de Desjardins « Jeune dirigeant stagiaire ». Cette initiative a connu un certain succès au cours des dernières années auprès des étudiants des deux collèges. Ainsi, la Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice a accueilli en 2005 Alexandre Bouras, étudiant du Collège Ahuntsic, en 2007, Stéphanie Yared, étudiante du Collège André-Grasset et en 2012, un étudiant gradué du Collège Ahuntsic, Gabriel Monette. Il s'agit d'une belle preuve de l'intérêt des jeunes pour la démocratie.

Bien qu'à première vue imposants, les collèges ont su faire tomber cette image de grandeur en démontrant leur ouverture et leur accessibilité autant aux jeunes qu'aux différentes générations présentes dans le Domaine Saint-Sulpice. De plus, en favorisant des partenariats avec les institutions environnantes, ils ont favorisé l'essor d'une synergie bien ressentie tout en contribuant, encore aujourd'hui, à dynamiser la vie de quartier et à le rendre bien distinctif.

DEUX COLLÈGES : UN MÊME CHEMIN VERS UNE ÉDUCATION ACCESSIBLE

L'histoire des deux collèges illustre bien le chemin parcouru jusqu'à maintenant par le système d'éducation au Québec, une histoire d'accessibilité croissante à l'éducation. L'institution des externats classiques en 1927 a donné accès à moindre coût et sur un mode plus humain à l'éducation classique. L'établissement des instituts techniques par le gouvernement de la province de Québec a permis de nous doter d'une élite de techniciens et de professionnels reconnus. La création du ministère de l'Éducation et des cégeps en 1967, suite au dépôt du Rapport Parent, en pleine Révolution tranquille, a poursuivi la modernisation du système et a réuni humanités et formation technique. L'accessibilité à l'éducation pour tous a passé par une certaine émancipation des femmes, car l'arrivée des filles dans les écoles jusque-là réservées aux garçons a réellement constitué une révolution qui a d'ailleurs commencé dans les écoles techniques. L'Institut de technologie Laval a accueilli ses premières étudiantes en 1962 et l'Institut des arts graphiques avant même son intégration au Collège Ahuntsic. En 1966 et 1967, les collèges classiques suivent, d'abord le Collège Saint-Ignace puis le Collège André-Grasset en 1967. Au moment de la création des cégeps, l'ensemble de ces institutions accueillait filles et garçons, et ce, sans distinction. À travers, tous ces changements, le Québec a aussi réussi à laïciser son système d'enseignement, un autre élément favorisant l'accessibilité à l'éducation pour tous.

Avec leur histoire en parallèle, le Collège Ahuntsic et le Collège André-Grasset partagent une même mission : l'éducation et la formation des générations futures. Tous deux ont fourni et continuent de fournir à la société des acteurs de premier plan, des personnalités marquantes, des personnages historiques et des héros modernes. Les jeunes qui ont fréquenté ou fréquentent ces institutions y acquièrent des compétences qui leur permettent de jouer ensuite un rôle actif dans la société. Plusieurs anciens étudiants font maintenant partie de l'univers culturel québécois et même international. Certains se retrouvent au petit écran, d'autres sont des auteurs connus, des réalisateurs de cinéma et des dramaturges. D'autres ont joué ou jouent toujours des rôles déterminants dans la société. Mais qu'il s'agisse de médaillés olympiques, de politiciens, de chefs d'entreprises ou encore de personnalités publiques, ces hommes et ces femmes font la fierté de leur collège. Tous témoignent avec éloquence de leur passage dans le Domaine. Ensemble, ils écrivent cette belle histoire… qui se poursuit.

Saviez-vous que…

… la première femme policière au sein de la Sûreté du Québec a étudié au Collège Ahuntsic ? Il s'agit de Nicole Juteau, Techniques policières 1975.

QUELQUES MÉDAILLÉS OLYMPIQUES

Collège Ahuntsic	Collège André-Grasset
Christine Boudrias, patinage de vitesse • Bronze, (relais), Nagano, 1998 • Argent, (relais), Lillehammer, 1994 Sylvie Fréchette, nage synchronisée • Argent, Atlanta, 1996 • Or, Barcelone 1992 Marc Gagnon, patinage de vitesse • Or (500m), Salt Lake City, 2002 • Or (relais), Salt Lake City, 2002 • Bronze (1500m), Salt Lake City, 2002 • Or (relais), Nagano, 1998 • Bronze (1000m), Lillehammer, 1994 Nicolas Gill, judo • Argent, Sydney, 2000 • Bronze, Barcelone, 1992	Sylvie Bernier, plongeon • Or, Los Angeles, 1984 Philippe Comtois, plongeon • Bronze (synchro avec Alexandre Despatie), Athènes, 2004 Alexandre Despatie[h] • Argent (plongeon de 3m), Pékin, 2008 • Bronze (synchro avec Philippe Comtois), Athènes, 2004 Émilie Heymans, plongeon • Argent, Pékin, 2008 • Bronze (avec Blythe Hartley), Athènes, 2004 • Argent (synchro avec Anne Montminy), Sydney, 2000 Annie Pelletier, plongeon • Bronze, Atlanta, 1996 Joëlle Rivard, natation paralympique • Argent (50 m papillon), Minneapolis, 2005 Joannie Rochette, patinage artistique • Bronze, Vancouver, 2010

QUELQUES ARTISTES	
Collège Ahuntsic	**Collège André-Grasset**
Daniel Boucher (1992, DEC génie civil), auteur-compositeur-interprète Christiane Charrette (1971, DEC lettres), animatrice de radio et de télévision Nicola Ciccone (1993, DEC arts et lettres), chanteur Martin Deschamps (1989, DEC graphisme), auteur-compositeur-interprète rock Chantale Francke (1977, DEC graphisme), comédienne Claude Meunier (1970, sciences humaines), humoriste, auteur - La petite vie Michel Rabagliati (1979, typographie), bédéiste, série Paul à la ville Alain Simard (1968, Collège Saint-Ignace) L'homme derrière l'Équipe Spectra, le Festival de jazz, les Francofolies de Montréal et Montréal en lumière Yves Simoneau (1974, arts), cinéaste, scénariste et monteur Richard Z. Sirois (1977, DEC graphisme), humoriste Pierre Therrien (1977, DEC lettres), animateur, radio et télévision Jean-Marc Vallée (1983, DEC cinéma), cinéaste et réalisateur -Liste Noire et C.R.A.Z.Y.	Jessica Barker (1996), comédienne Denis Bouchard (1973), comédien et metteur en scène Virginie Coossa (1996), chroniqueuse radio et télévision Sébastien Delorme (1990), comédien Paul Doucet (1987), comédien Alexandre Goyette (1999), comédien Chantal Lacroix (1982), comédienne et animatrice Jean-Marie Lapointe (1982), comédien et animateur Jean-Claude Lord (1963), réalisateur et scénariste François-Étienne Paré (1988), comédien et animateur Anne-Marie Withenshaw (1996), animatrice et chroniqueuse culturelle Mariloup Wolfe (1996), comédienne et réalisatrice

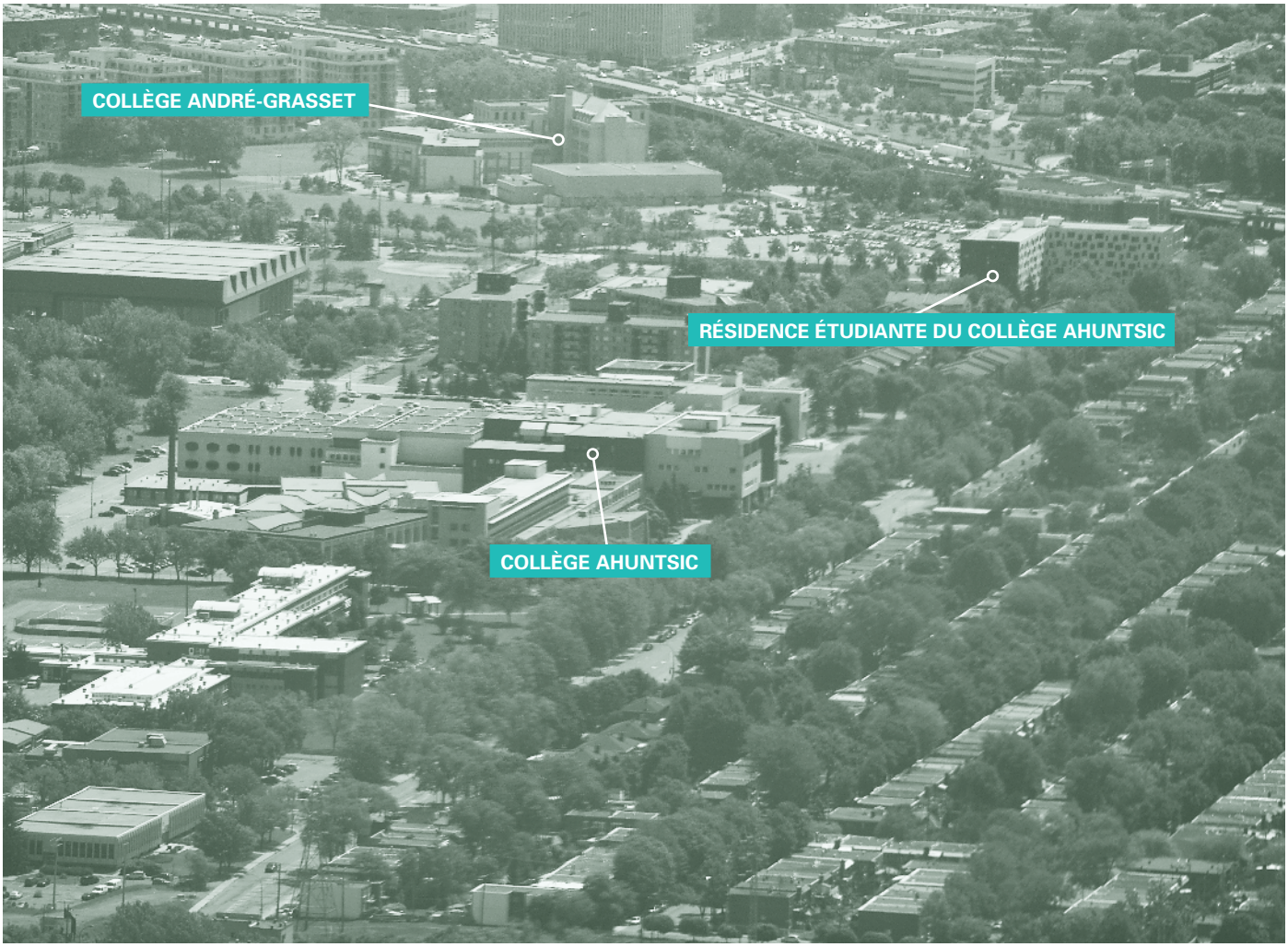

PHOTO COURTOISIE DE JEAN-PIERRE BONIN

Le Collège Ahuntsic et le Collège André-Grasset en 2010

[1] www.400.ulaval.ca

[2] Information fournie par monsieur Roch Tremblay.

[3] http://ww2.collegeahuntsic.qc.ca/pagesdept/infographiehistorique.html

[4] Le Collège André-Grasset, album souvenir du 25e anniversaire, cité dans ARCHAMBAULT-MALOUIN, Diane, Une belle histoire qui se poursuit… D'Alexandre De Bretonvilliers à Berthe Chaurès-Louard, Montréal, mai 2002.

[5] BANNON, Jacques. Le Collège André-Grasset, Montréal, éd. Fides, 2003, 396 pages, p. 29.

[6] BANNON, p. 55.

[7] Le Devoir, 7 juin 1930, p. 1, cité dans BANNON, p. 56.

[8] Le Collège André-Grasset, album souvenir du 25e anniversaire, cité dans ARCHAMBAULT-MALOUIN, Diane, Une belle histoire qui se poursuit… D'Alexandre De Bretonvilliers à Berthe Chaurès-Louard, Montréal, mai 2002. p. 5.

[9] ARCHAMBAULT-MALOUIN, Diane, Une belle histoire qui se poursuit… D'Alexandre De Bretonvilliers à Berthe Chaurès-Louard, Montréal, mai 2002, témoignage de monsieur Roger Laurin.

[10] ill. 2.11 BANNON,

[11] Une belle histoire… cahier 1.

[12] Une belle histoire… cahier 1, p. 7. note 28 : Acte no 10, 880, notaire L.A. Marchessault, 21 mai 1952.

[13] Une belle histoire... cahier 1, p. 7.

[14] http://ww2.collegeahuntsic.qc.ca/pagesdept/infographie/historique.html

[15] http://ww2.collegeahuntsic.qc.ca/pagesdept/infographie/historique.html

[16] http://ww2.collegeahuntsic.qc.ca/pagesdept/infographie/historique.html

[17] 40 ans. Album souvenir des 40 ans du Collège Ahuntsic, Service des communications Collège Ahuntsic, 2008, p. 12.

[18] Album souvenir Inauguration de l'Institut de technologie Laval, 27 mai 1961, discours du directeur Richard-C. Dolan.

[19] DESBIENS, Josée et Claude PRONOVOST. Une belle histoire qui se poursuit… Une école et une église : on y croit ! (cahier 6).

[20] Le Collège Sainte-Marie des Jésuites est intégré au complexe de l'UQAM.

[21] BANNON, p. 254.

[22] Information fournie par monsieur Roch Tremblay.

[23] BANNON, p. 102.

[24] Collège Ahuntsic 1967-2007. Album souvenir des 40 ans du Collège Ahuntsic 1967-2007, Service des communications du Collège Ahuntsic.

[25] Collège Ahuntsic…Album souvenir, p. 11.

[26] Collège Ahuntsic…Album souvenir, p. 12.

[27] Collège Ahuntsic…Album souvenir, p. 11.

[28] Entrevue accordée par monsieur Roch Tremblay, directeur du Collège Ahuntsic de 1996 à 2008, 25 novembre 2011.

[29] Information fournie par madame Céline Lacroix.

[30] http://www.grasset.qc.ca/Choisir-Grasset/Historique-235.php 7 octobre 2011

[31] Album souvenir p. 13.

[32] http://ww2.collegeahuntsic.qc.ca/pagesdept/infographie/historique.html

[33] Témoignage Roch Tremblay.

[34] Information fournie par madame Céline Lacroix.

[35] Information fournie par monsieur Roch Tremblay.

[36] Entrevue accordée par monsieur Roch Tremblay, directeur du Collège André-Grasset (1996-2008).

[37] http://www.collegeahuntsic.qc.ca/college/mission-et-projet-educatif

[38] BANNON, p. 281.

[39] http//www.institut-grasset.qc.ca/fr/institut-grasset/institut-grasset/ 7 octobre 2011

[40] Énoncé de mission adopté le 10 juin 2008 par le conseil d'administration du Collège André-Grasset.

[41] BANNON, p. 298.

[42] Information fournie par monsieur Roch Tremblay.

[43] BANNON, p. 295.

[44] L.R.Q., chapitre C-67.2.

[45] http://www.coopsco.com

[46] Ahuntsic…Album souvenir des 40 ans du Collège Ahuntsic 1917-2007, p. 99.

[47] Ahuntsic…Album souvenir des 40 ans du Collège Ahuntsic 1917-2007, p. 99.

[48] http://www.collegeahuntsic.qc.ca/services-au-public

[I] BANNON, p. 63.

[II] BANNON, p. 45.

[III] http://www.sylviebernier.com

[IV] BANNON, p. 147.

[V] BANNON, p. 86, 225 et Annexe E.

a Information fournie par la Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice.

b Information fournie par la Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice.

c Information fournie par la Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice.

d 40 ans Album souvenir des 40 ans du Collège Ahuntsic, Montréal, Service des communications du Collège Ahuntsic, 2008, p. 17.

e BANNON, pp.253-294.

f Album souvenir 40e anniversaire.

g BANNON, p. 62.

h http://fr.wikipedia.org/wiki/Alexandre_Despatie

i Le prix Louis-Philippe Beaudoin, electronicpapercommunication.20minutes-blogs.fr/

j BANNON, pp 314-315.

k Témoignage Roch Tremblay, directeur du Collège Ahuntsic de 1996 à 2008.

Le Domaine, une belle histoire qui se poursuit bénéficie du programme du Fonds d'aide au développement du milieu créé par la Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice lors de l'assemblée générale de ses membres, le 28 mai 2001.

On peut se procurer des copies des 7 cahiers produits à ce jour et de la pochette à la Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice au 8955, avenue André-Grasset.

Il est également possible de télécharger les cahiers en format PDF sur le site Internet de la Caisse au :

www.onconnaitnotredomaine.com

section : à propos de la caisse - historique

Crédits :

Coordination du projet, recherche et rédaction :	Diane Archambault-Malouin, M.A. dam.mtl@hotmail.com
Coordination de la production et collaboration spéciale à la rédaction :	Sophie Blanchard, conseillère en communication et vie associative, Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice.
Révision linguistique :	Point à la ligne
Conception graphique et mise en page :	Imacom communications
Production :	Imprimerie Lemieux inc.
Réalisation :	Les Services du Domaine inc.

Remerciements :

Des remerciements chaleureux à monsieur Roch Tremblay, directeur du Collège Ahuntsic de 1996 à 2008, pour sa collaboration exceptionnelle. Son expérience toute personnelle de la période de la création des cégeps et les informations pointues transmises en entrevue et lors de la correction des versions préliminaires ont grandement servi le propos de ce cahier. Merci à monsieur Vincent Camarda, directeur des études au Collège André-Grasset pour la validation de certaines informations.

Un grand merci au personnel des deux collèges pour leur aide dans la collecte des documents photographiques, tout spécialement pour le Collège Ahuntsic, madame Michèle Deraiche du Service des communications et pour le Collège André-Grasset, Céline Lacroix, agent de bureau et Huguette Nolin, technicienne en documentation.

Remerciements particuliers à chacun des membres du comité de lecture constitué par madame Sophie Blanchard. Tous ont généreusement offert temps et expertise pour assurer la justesse des informations contenues dans ce cahier.

- Pour le Collège Ahuntsic : madame Odile Boisnard, directrice à la Direction du Service des communications et madame Michèle Deraiche, agente d'information au Service des communications.
- Pour le Collège André-Grasset : madame Lyne Boileau, directrice générale et madame Céline Lacroix, agente de bureau.
- À titre de spécialistes de l'éducation : madame Josée Desbiens, historienne et enseignante, administratrice de la Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice et monsieur Roch Tremblay, ancien directeur à la retraite du Collège Ahuntsic.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES COLLÈGES :

www.collegeahuntsic.qc.ca

www.grasset.qc.ca/qc.ca

ISBN : 2-923025-00-8 et 2-923025-07-5